



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSA-La Réunion

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
de La Réunion



LA RÉUNION

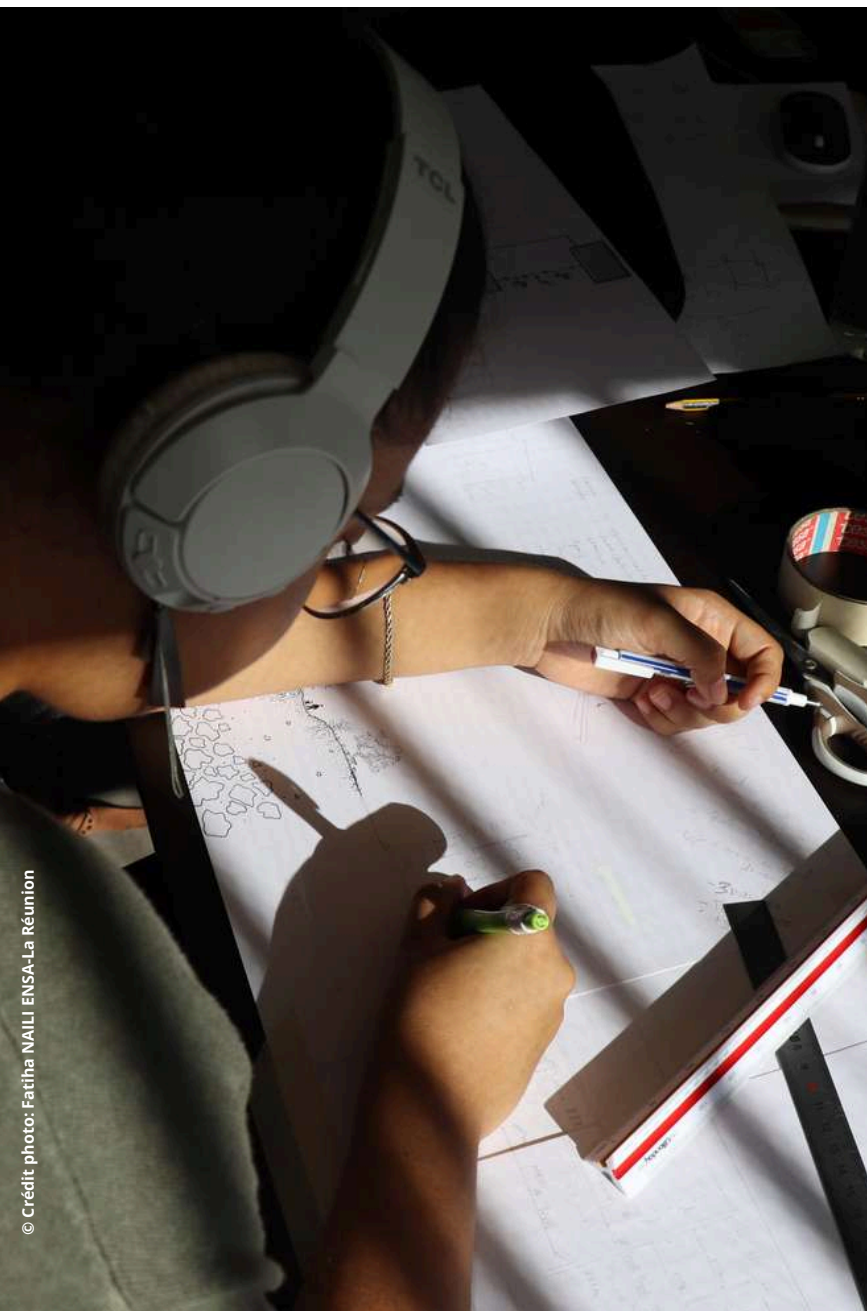
**TAXE
D'APPRENTISSAGE**

2025

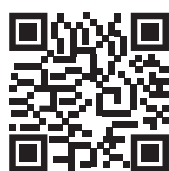
Notre nom :
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE LA RÉUNION
ENSA

Notre code de référence UAI :
9741103 F

Notre n° SIRET :
19340132000034



© Crédit photo: Fatiha Naili ENSA-La Réunion



ENSA-La Réunion

BP 306 - 97827 Le Port Cedex
Tél : + 262 (0) 262.45.71.70
fatiha.naili@lareunion-archi.fr
www.lareunion-archi.fr

Facebook : école d'architecture de la Réunion
Instagram : ensa.lareunion
LinkedIn : ENSA-La Réunion

TAXE D'APPRENTISSAGE

2025

Numéro de Siret :
19340132000034
ou notre numéro UAI :
9741103 F

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES PFE*

*Projet de fin d'études



© Crédit photo: Julien KONDOKI, Région Réunion



UNE ECOLE DE
PLEINE
EXERCICE
DEPUIS LE 1ER
MARS 2025

ENSA-La Réunion
La seule école
d'architecture
francophone publique
et européenne située
en outre-mer et dans
l'hémisphère sud

ENSEMBLE, FORMONS LES ARCHITECTES DE DEMAIN

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion (ENSA-La Réunion), est depuis le 1er mars 2025, devenue la 21^e École Nationale Supérieure d'Architecture du territoire français. Implantée au cœur de l'océan Indien, elle est la seule école d'architecture francophone publique et européenne située en Outre-mer et dans l'hémisphère sud.

Depuis sa création en 1988 en tant qu'antenne de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), l'École a su s'ancre dans son territoire et développer une pédagogie innovante centrée sur les spécificités tropicales. Elle forme des architectes capables de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et culturels contemporains dans des contextes tropicaux.

En contribuant à la taxe d'apprentissage, vous soutenez notre projet de formation d'excellence et devenez partenaire de notre établissement. Votre engagement permet de renforcer nos équipements pédagogiques, d'organiser des voyages d'études, des workshops, des séminaires et des conférences, d'aider nos étudiants à effectuer des stages professionnalisants à l'étranger et d'enrichir notre fonds documentaire.

Depuis 2023, les entreprises peuvent flécher leur taxe d'apprentissage vers notre école via la plateforme SOLTÉA de la Caisse des Dépôts. Pour nous soutenir, il vous suffit de vous connecter à la plateforme, de rechercher notre établissement avec le code UAI 9741103F et de préciser le montant que vous souhaitez nous affecter.

En contribuant à la taxe d'apprentissage, vous participez activement à la formation des architectes de demain, conscients des enjeux contemporains et futurs, responsables dans leur exercice professionnel, et engagés dans une démarche de développement durable et de respect des cultures locales.

Votre entreprise va prochainement décider de l'affectation de sa taxe d'apprentissage.

En la versant au profit de notre École, vous soutenez une formation d'excellence pour nos élèves architectes et vous devenez partenaire de notre établissement.

De plus, vous :

- Confortez l'École d'Architecture sur le territoire de La Réunion au sein de l'offre de formation nationale,
- Participez aux projets pédagogiques et scientifiques de l'établissement,
- Renforcez les pédagogies et favorisez notre rayonnement international.

En 2023, le mode de collecte et d'attribution du solde de la taxe d'apprentissage a changé. Le solde de la taxe d'apprentissage est désormais recouvré annuellement par les URSSAF et versé à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Une plateforme numérique SOLTéA est mise à disposition pour permettre aux employeurs de désigner les établissements destinataires du solde de la taxe d'apprentissage.

Vous disposez de deux périodes pour affecter le solde de votre taxe d'apprentissage à l'ENSA-La Réunion sur la plateforme SOLTéA :

- 1ère période : du 26 mai au 27 juin 2025
- **2ème période : du 14 juillet au 24 octobre 2025**



Les étapes pour nous verser le solde de votre taxe d'apprentissage :

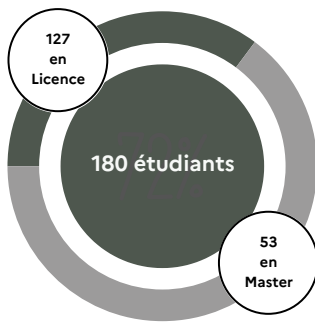
- ▶ Demander une habilitation sur la plateforme net-entreprises.fr
24h après votre demande, vous aurez accès à votre compte SOLTéA.
Si ce n'est pas le cas, cliquer dans l'onglet « Accéder à net-entreprise.fr ».
<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>
- ▶ Aller sur la plateforme Soltéa et connectez-vous avec vos identifiants net-entreprise dans le volet « employeur »
 - ▶ Dans le moteur de recherche de la plateforme, ENTRER LE NOM « ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LA REUNION »
ou notre numéro de Siret : 19340132000034
ou notre numéro UAI : 9741103 F
- ▶ Vous pouvez maintenant affecter le pourcentage de votre choix à ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LA REUNION sur la plateforme SOLTéA : [ici](#)

POURQUOI SOUTENIR LES ÉTUDIANTS DE L'ENSA-LA RÉUNION

Chaque année, les contributions versées au titre de la taxe d'apprentissage soutiennent l'innovation pédagogique et améliorent l'organisation matérielle des formations.

Exemples :

- Écrans interactifs dans les salles d'enseignements
- Licences d'exploitation de logiciels innovants
 - Vidéoprojecteurs
 - Financement de voyages pédagogiques
 - Amélioration des salles de cours
- Acquisition de nouveaux traceurs pour l'impression
 - Matériels pour les studios photo et vidéo
 - Fournitures pédagogiques consommables



QUELQUES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2024



Crédits photos : ENSA-La Réunion
G. à D. : Photo 1 workshop transversal ARCHIFOLIES
Photos 2 & 3 : workshop transversal GUETANOU
Photo 4 : maquette PFE
Photos 5 & 6 : pavillon ArchiFolies à Paris
Photos 7 : concours "Discours de marque"
Photos 8, 9 : BIAT 24
Photo 10 : Challenge les cordées de la réussite

BIENNALE INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE TROPICALE (BIAT)

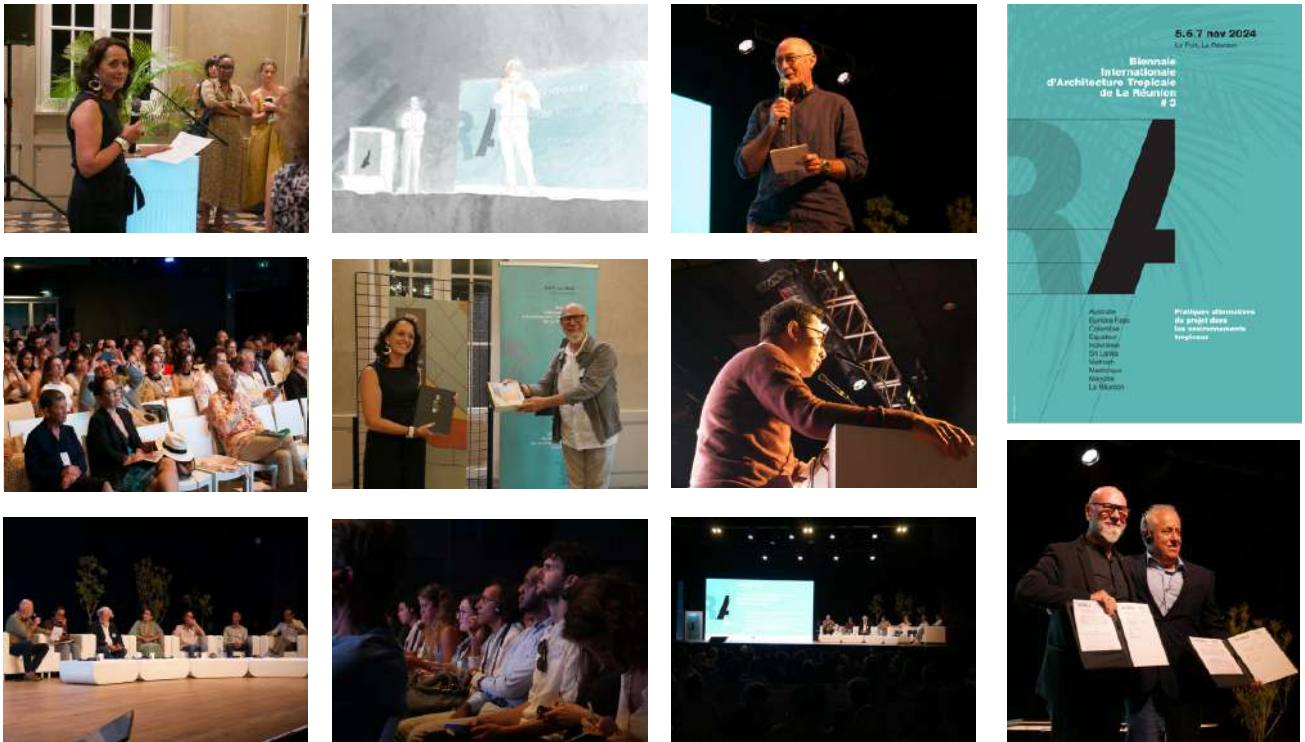
l'ÉNSA-La Réunion est concernée par le cadre de vie de la plus grande partie de la population mondiale vivant sous les tropiques. En tant qu'établissement de formation supérieure en architecture, elle souhaite relayer les expressions nouvelles venues des Suds afin de développer de nouveaux espaces de recherche et d'expérimentation proposant, pour les projets architecturaux, urbains et paysagers, des formules alternatives aux modèles dominants venus du Nord.

Force est de constater qu'aujourd'hui, l'immense majorité des congrès, des publications et autres articles traitant de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage concernent les pays de l'hémisphère Nord. Il s'agit d'équilibrer les perspectives et d'accorder une place aux milieux tropicaux à la hauteur des problématiques écologiques, environnementales et sociales qui se posent dans ces territoires.

Depuis quelques années déjà, l'École d'architecture de La Réunion participe activement au développement de connaissances et de recherches en matière d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement dans la zone des « basses latitudes ». Elle a ainsi organisé trois colloques internationaux qui se sont déroulés dans le cadre des Biennales Internationales d'Architecture Tropicale en 2019, 2022 et 2024 :

- « L'architecture en milieu tropical : Entre pratique et recherche » (BIAT 2019),
- « Accompagner la transition climatique dans les espaces tropicaux: pratiques architecturales, urbanistiques et paysagères innovantes » (BIAT 2022).
- « Pratiques alternatives du projet dans les environnements tropicaux » (BIAT 2024).

Ainsi, la BIAT à La Réunion s'affirme encore comme un lieu incontournable pour la promotion d'une architecture respectueuse des spécificités climatiques et culturelles des environnements tropicaux en réponse aux défis actuels.



À la clôture de la BIAT 2024, un moment marquant a été la signature de l'Accord Spécifique d'Échange d'Étudiants entre l'Université de Cuenca (Équateur) et l'École d'Architecture de La Réunion (France). Ce partenariat ouvre de belles perspectives pour les échanges académiques et culturels.



EXPOSITION PHOTO NOIR ET BLANC

UE4 - MODES ET REPRESENTATIONS
PROMO L1 / ENSEIGNANTE : CANDICE BERENGER
CREDIT PHOTOS : ETUDIANTS L1



CONTACTS

Pierre ROSIER

Directeur de l'École d'architecture de La Réunion
pierre.rosier@lareunion-archi.fr

Marion TECHER

Adjointe au directeur pour les Moyens Généraux
marion.techer@lareunion-archi.fr

Yann FRITZ

Adjoint en charge de la Pédagogie
yann.fritz@lareunion-archi.fr

Chloé BAILLIF

Responsable du service valorisation et partenariats
chloe.baillif@lareunion-archi.fr

Christelle PAYET

Assistante de direction
christelle.payet@lareunion-archi.fr

Kely MAILLOT

Service Pédagogie en charge de la Licence
Kely.maillot@lareunion-archi.fr

Fatiha NAILI

Chargée de Communication
fatiha.naili@lareunion-archi.fr



CONTACT POUR
LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Delphine BELIARD

Service Pédagogie en charge du Master
delphine.beliard@lareunion-archi.fr

Loïc VIRAMA

Services d'Accompagnement - Moyens Généraux et Logistiques
loic.virama@lareunion-archi.fr

ENSA-La Réunion

BP 306 - 97827 Le Port Cedex

Tél : + 262 (0) 262.45.71.70

www.lareunion-archi.fr

Facebook : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion

Instagram : ensa.reunion

LinkedIn : ENSA-La Réunion / Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion

T. 02 62 45 71 70

www.lareunion-archi.fr

LES ENTREPRISES QUI ONT FAIT BÉNÉFICIER L'ECOLE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

INCOM | VINDEMIA SERVICES | SOFAREM | ROULEMENTS INDUSTRIE SERVICE | AGRICOLE QUINCAILLERIE T | SECHAGE BOIS REUNION | SODIMAT | AMENAGEMENTS BOIS REUNION | SOREMAV | SCM ILET DU CENTRE | ANTOINE PERRAU ARCHITECTURE | ATELIER DE RECHERCHE ET CREATION | SODIGIF | LERICHE ARCHITECTURE | RSL LE GOL | SDCOM | EMPREINTE SELARL | SEMADER | CRATERRE REUNION | STUDY CASE | ATELIER GAMMA RUN | C.C.I DE LA RÉUNION | COTEL DARWIN CONCEPT | SIDR | SEMADER | COTEL DARWIN CONCEPT | STE CO ARCHITECTES SARL | MATHIAS GIRAUD ARCHITECTURE | FAUVET FRERES | SFR | OCEANOR | LABORATOIRE D'ÉCOLOGIE URBAINE | AMENAGEMENTS BOIS REUNION | SCM ILET DU CENTRE | ATELIER DE RECHERCHE ET DE CRÉATION | URBAN ARCHITECTES | 222 ARCHITECTURE | MTA | ACTI'SEM | NEO ARCHITECTE | HOLCIM | CEMENTS DE BOURBON | SCP ARCHI CATHERINE&PIERRE | EURL ALTER INGINIERIE | INOVISTA CONSULTING RESEARCH | ADL FLY | ADC IMMO | OLIVIER EHRESMANN ARCHI | SARL LERICHE ARCHITECTURE | DPV ARCHITECTURE ET ENVIRONNE | ENDEMIK ARCHITECTURE | Vt LABO ARCHI BIOCLIMAT RUN | URBAN ARCHITECTES

Un grand merci à tous nos contributeurs

